



Chaque club cumule des points pour ses actions envers le public féminin et en fin de saison le club ayant engranger un maximum de points sera récompensé.

La répartition des points est la suivante:

- Licenciation: 5pts/ féminines licenciée
- Championnat seniors féminin: 40pts/ équipe
- Trophée Team Filles: 10pts/ équipe chaque tour
- Critérium Fédéral: 20pts/ participante
- Circuit jeunes: 5pts/ participante chaque tour
- Championnat du Finistère: 5pts/ participante
- Tournois Féminins: 5pts/ participante
- Stages féminins: 2pts/ participante
- Fit ping: 5pts/ participante
- Implication des féminines sur des postes de direction, arbitrage, encadrement: 20pts/ présidente, secrétaire, trésorière, arbitre régional, juge-arbitre, entraîneur
- Référents féminines: 20pts/club
- Organisation d'une action envers le public féminin: 50pts/ action
- Clubs abonnés aux réseaux sociaux (page Facebook ou Instagram): 20pts/ club
- Augmentation de la licenciation des féminines: 50pts